



PLATEFORME
D'EXERCICE PROFESSIONNEL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLFSS 2013 ET BIOLOGIE MÉDICALE 8 000 EMPLOIS CONDAMNÉS ?

PARIS LE 9 OCTOBRE 2012 • Réunis pour la première fois au sein d'une Plateforme d'Exercice Professionnel, les principales organisations et réseaux de biologistes tirent la sonnette d'alarme : le PLFSS 2013, tel qu'il est actuellement prévu, entraînera la perte de 8 000 emplois à court terme dans le secteur de la biologie médicale.

Depuis six ans, la biologie médicale fait l'objet de baisses tarifaires de façon systématique et non concertée. « *Le PLFSS 2013 est encore une mesure purement comptable. Il ne tient compte ni des besoins et des attentes des patients ni de l'impact sur les emplois de proximité* », déplore Richard Fabre, porte-parole de la Plateforme d'Exercice Professionnel et représentant du réseau Labster. « *Il semble logique de participer à l'effort de redressement des comptes de la Sécurité sociale. Mais encore faut-il que cela ne se fasse pas au détriment des patients et de l'emploi alors que le cap des 3 millions de chômeurs vient d'être dépassé* », ajoute pour sa part François Blanchecotte, également porte-parole de la PEP et Président du Syndicat des biologistes (SDB). De fait, des mesures fondées sur des contrats quinquennaux avec la CNAMTS et des contrats de prévention avec le ministère des Affaires sociales et de la Santé pourraient être mises en place et permettre de conjuguer effort budgétaire, qualité médicale et préservation des emplois.

LA BIOLOGIE MÉDICALE, UN SECTEUR CRUCIAL POUR LA QUALITÉ DES SOINS ET L'EMPLOI DE PROXIMITÉ

Plus de 60 % des diagnostics reposent aujourd'hui sur la biologie médicale et le maillage territorial que représentent les près de 4 000 structures de biologie médicale implantées en France. Celles-ci permettent de répondre à la nécessaire qualité et à la permanence des soins.

Depuis 2008, sous l'effet notamment des mesures draconiennes des différentes Lois de finance de la Sécurité sociale (LFSS), les emplois salariés au sein des laboratoires de biologie médicale sont en chute¹. Aujourd'hui, les chiffres avancés unilatéralement par les représentants de la CNAMTS font craindre des conséquences lourdes. « *Près de 20 % des effectifs du secteur (42 000 actifs équivalent temps plein²) seraient menacés voire condamnés à court terme si la situation ne se débloquait pas* », avertit Didier Benchetrit, porte-parole de la PEP au titre de Président du Syndicat de biologie libérale européenne.

1. Etude Eurostaf « Le marché de la biologie médicale en France », 2010

2. Laboratoire de biologie médicale. Portrait statistique. Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales. Juillet 2012.

De fait, pour François Cornu, également porte-parole de la PEP au titre du Syndicat des biologistes de Bretagne et Pays de Loire (SBBPL), « *la biologie médicale française a du s'engager à marche forcée vers l'accréditation réglementaire. L'effort financier demandé a fragilisé les laboratoires qui ont cru en cette réforme, les ponctionner lourdement aujourd'hui reviendrait à anéantir une profession qui prend soin de 500 000 patients chaque jour.* »

UNE PROFESSION UNIE POUR PRÉSERVER LE CARACTÈRE MÉDICAL ET LES EMPLOIS DE LA BIOLOGIE MÉDICALE

Pour Thierry Bouchet, porte-parole de la PEP au nom du réseau BPR, « *c'est la première fois depuis des dizaines d'années que l'ensemble de la biologie médicale est réuni. Cela montre l'urgence et la gravité de la situation* ». Au-delà des divergences, l'ensemble des organisations et des principaux réseaux de biologie médicale libérale (syndicats nationaux et régionaux, réseaux privés ou associatifs) ont dressé le même constat et ont décidé de s'unir pour préserver la qualité de la biologie médicale ainsi que les emplois au sein des différentes structures.

Pour l'ensemble des porte-parole de la PEP : « Notre Plateforme d'Exercice Professionnel (PEP) est d'abord née de la volonté de (re)créer un véritable dialogue avec l'Assurance maladie. Toutefois, si nous ne sommes pas écoutés et entendus dans le cadre du PLFSS 2013, nous trouverons d'autres voies d'expression : de la sensibilisation des 500 000 patients qui fréquentent quotidiennement nos laboratoires et des 50 000 médecins qui recourent à notre expertise quotidiennement, à la fermeture des laboratoires, en passant par la suspension de la télétransmission des feuilles de soins. »

CONTACTS PRESSE

LauMa communication

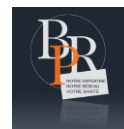
LAURENT MIGNON

laurent.mignon@lauma-communication.com • Tél. : 01 73 03 05 20

EMMANUELLE KLEIN

emmanuelle.klein@lauma-communication.com • Tél. : 01 73 03 05 22

LA PLATEFORME D'EXERCICE PROFESSIONNEL (PEP) regroupe, à l'initiative du SDB, de Labster, de Labco et de BPR, l'ensemble des acteurs économiques de la biologie médicale, quels que soient leur exercice et leurs positions voire leurs oppositions sur d'autres dossiers. L'urgence de la situation économique et l'absence de dialogue constructif avec les tutelles ont poussé l'ensemble de ces acteurs à se regrouper pour faire entendre une vérité commune à tous : la direction économique prise par les pouvoirs publics condamne la biologie médicale française.



L'Union des biologistes de Martinique est également signataire.